



**VILLE  
DE RANDAN**

COURRIER ADRESSE PAR LA MAIRIE AU PRESIDENT DU SBA

Randan, le 04/04/2018

Monsieur le Président,

Je fais suite à notre réunion en date du 20 février 2018 à Randan au sujet de la déchetterie située sur notre commune.

J'ai eu le regret de constater lors de cette réunion votre volonté de procéder à la fermeture définitive et sans concertation de notre déchetterie.

Je regrette de constater que votre décision aura été prise d'une façon complètement unilatérale, sans concertation avec les élus de Randan, les élus de l'ancienne Communauté de Communes des Côteaux de Randan, de la population concernée, sans échange, sans écoute des arguments soulevés lors de notre rencontre, votre décision étant déjà prise depuis longtemps.

Je constate avec quelle indifférence vous vous permettez de traiter les élus de la commune de Randan en ne prenant pas la peine de venir à notre première réunion, sans même nous signaler votre absence. Lors de notre entrevue vous avez jugé inutile la présence des conseillers municipaux. Tous les Maires concernés n'ont pas été conviés à cette réunion contrairement à votre engagement et à ce que vous vous permettez d'affirmer lors de notre rencontre.

J'ai le regret de constater votre décision unilatérale en refusant la présence des journalistes lors de cette rencontre. Il s'agit d'une réunion qui concernait la vie de la commune, le cadre de vie de ses habitants. Ces informations et ces décisions sont publiques et à ce titre, les journalistes devraient avoir le droit d'assister à ces rendez-vous afin de rendre compte à nos concitoyens.

Aucune étude des conséquences d'une fermeture de cette déchetterie n'a été réalisée, seul l'aspect économique est, selon vous, pris en compte.

Qu'en est-il de la prise en compte du cadre de vie et du bien-être de nos concitoyens ?

Qu'en est-il de la prise en compte des conséquences pour ces derniers d'une fermeture du site ?

Qu'en est-il de la prise en compte des conséquences environnementales ?

Si vous étiez habitant de Randan que penseriez-vous d'une telle fermeture, bien sûr celle-ci n'a aucune conséquence pour votre cadre de vie personnel.

Je constate l'absence totale d'écoute des arguments soulevés par nos élus. Une fermeture du site entraînera une accumulation de dépôts sauvages des déchets dans la forêt et en bordure des chemins communaux. Comment expliquer à une population avec des revenus faibles qu'elle devra dépenser plus d'essence et parcourir un trajet de 40 minutes minimum pour déposer ses déchets dans la déchetterie la plus proche ?

Vous savez pertinemment que toute fermeture de déchetterie entraîne systématiquement une augmentation des dépôts sauvages dans la nature.

N'est-il pas regrettable qu'une commune comme Randan qui dispose d'un atout touristique indéniable pour notre secteur, un château et une histoire connue et reconnue subisse un tel traitement et prenne le risque d'une pollution environnementale et visuelle évidente ?

En notre qualité d'élus locaux, ne devrions-nous pas tout faire pour mettre en valeur nos atouts pour préserver notre patrimoine ?

La région Auvergne Rhône Alpes investie chaque année des sommes d'argent importantes pour restaurer notre château. Prendrez-vous la responsabilité de porter atteinte à ces investissements ?

Laurent WAUQUIEZ, président de Région, nous lit bien évidemment en copie, et vers lequel je sollicite le soutien indéfectible nécessaire à notre combat.

J'ai le regret de constater enfin et plus généralement votre comportement, la façon avec laquelle vous pouvez dénigrer un secteur géographique où vous êtes pourtant élu Communautaire et qu'à mon sens vous devriez plutôt soutenir qu'enfoncer. Un secteur géographique que j'aimerais vous faire découvrir car vous semblez le méconnaître, un secteur géographique qui mérite d'être connu, qui mérite de l'attention. Je voulais vous préciser aussi que Randan est candidat à l'appellation « Villages Remarquables » intitulé dorénavant « Site Patrimonial Remarquable », projet soutenu par la Région.

A défaut de la réouverture de notre déchetterie, je vous précise que le Conseil Municipal de Randan dans sa réunion du 27 mars 2018 a décidé à l'unanimité de se battre pour défendre son territoire. Le présent courrier sera rendu public et distribué dans les boîtes aux lettres de nos concitoyens afin de les informer du traitement qui leur est accordé et de l'état de la situation actuelle. Des actions seront menées sous la responsabilité personnelle des membres du Conseil Municipal. Si nous essayons un refus de votre part, je crains des incidents regrettables.

Nous vous remercions d'avoir fait nettoyer les abords de la déchetterie (vous l'aviez promis la semaine suivant notre rencontre, cela a été fait un mois plus tard), mais malheureusement les dépôts ont déjà recommencé.

Nous vous serions très reconnaissants d'étudier attentivement la réouverture de cette déchetterie très utile pour les habitants de Randan et des villages environnants en sachant que la population va en augmentant. Nous comptons sur votre bon sens et toute votre humanité pour étudier ce projet qui nous tient tant à cœur. Nous restons à votre disposition pour une étude des modalités de réouverture.

Je regrette sincèrement d'avoir à écrire ces lignes aujourd'hui, mais vous êtes le seul à pouvoir régler cette situation qui nous le souhaitons va pouvoir se résoudre avec beaucoup de compréhension.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Le Maire,  
Jean-Jacques MATHILLON

Copie à :  
Monsieur le Préfet  
Monsieur le Sous-Préfet  
Monsieur le Procureur de la République  
Monsieur le Président de Région  
Monsieur le Président du Conseil Départemental  
Monsieur le Sénateur  
Madame la Députée  
Monsieur le Conseiller Régional en charge du territoire  
La Montagne  
Services de la Gendarmerie